

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, -soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



# Déclaration de Maladie

N° W21-657792

120704

## Maladie

## Dentaire

## Optique

## A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9909

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ROCHDI HADDHAR

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0522362416

Total des frais engagés :

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR SENNAI YOUSSEF  
Hepato Gastro Entérologue  
62 Bd Sidi Abderrahman Casablanca  
Tél 0522362416

Date de consultation : 05/05/2022

Nom et prénom du malade : ROCHDI HADDHAR

Age: 56

Lui-même

Conjoint

Enfan

Lien de parenté :

AFFECTEUR

0160PT1C

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'at<sup>t</sup> médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Le : 05/05/2022

Signature de l'adhérent(e) :



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/05/22	LS		300,-	INP : 09 MAI 2022 EDENNANI YOUSSEF Gastro Entérologue Raman Casablanca

**DÉPENNAM Youssef**  
Hépato-Gastro Entérologue  
Bd Sidi Abderrahman, Casablanca  
Tel 052362416

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fourchisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE MÉDICAL Nouvelles IBA Docteur en Pharmacie Dr. Abdellmoumen CHAOUKI 05 22 86 05 70</i>	05/05/22	350,- Dhs

**Cachet du Pharmacien  
ou du Fouisseur**

**ARMACIE ME**  
Nouvelles IBA  
Docteur en Pharmacie  
Bd. Abdellatif  
311 Tél. : 05 22 86 05 70

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

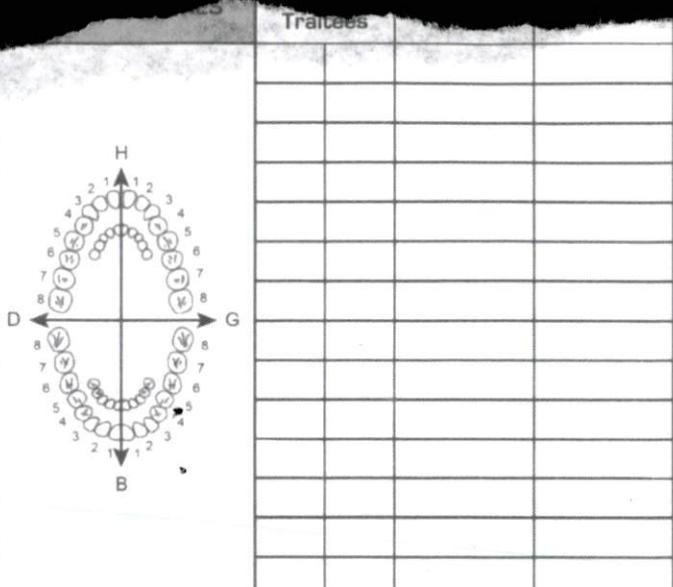
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## **VOLET ADHERENT**

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

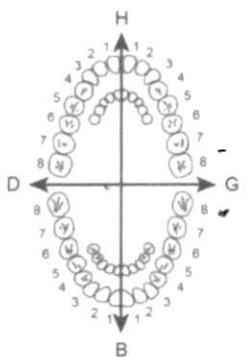


O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

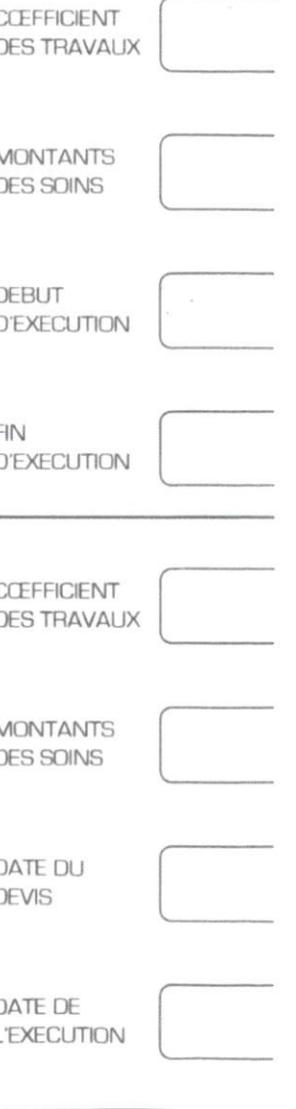
## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS





Dr BENNANI Youssef

Hépato-Gastro-Entérologue

Diplômé des Facultés de Médecine de Rabat et de Rouen

Echographie - Endoscopie digestive et interventionnelle

CPRE - Echo-endoscopie

## ORDONNANCE

Casablanca, le : 05/05/12.

M<sup>r</sup> ROCNOI MADONAR

39,80



1/ LAROXYL grm/te 16318

5 grm/te au couchet

x 7 mois

46,90



1/ ACTICARBINE

1-1-1

usage opératoire

68,60



1/ HEPANAT

98,80 gr/te / i



4/ NEUFORTAN 160

1-1-1

SV clonaleus.

96,15 s/ PROZOL 20 gr/te 28.



~~Dr BENNANI Youssef~~  
Hépato-Gastro Entérologue  
62, Bd Sidi Abderrahman, Casablanca  
Tel: 0522362416

PHARMACIE MERVEUX  
Nouvelle pharmacie  
111, Bd. Abderrahman  
Tél.: 05 22 86 05 70

Rendez-vous: 0611855595 / 0522362416 Urgences: 0661380313

62, Bd Sidi Abderrahman, 2ème étage, N°6, Beauséjour, Casablanca.



www.gastro-casa.com



Youssef.bennani@gastro-casa.com



Tram: Ligne T1, station Beauséjour

**NEOFORTAN® 160 mg**

PPV 98DH80  
EXP 12/2024  
LOT 10044 6

Amitriptyline

PPV:39DH80  
PER: 03/25  
LOT: L1160

ACTICARBINE 70 MG Comp. (84)

PPV 46,90 DH SOTHEMA



6118001 070015

PPV : 96DH00  
PER : 04/24  
LOT : K3638-1



هيبانات

قرص 40

68,60 DH

A consommer de  
préférence avant fin :

Lot n°

07/2024

X208F

SYSTEME DE GESTION QUALITE  
CERTIFIE ISO 9001:2015  
PAR CERTIQUALITY

Produit Fabriqué par ESI srl ■ ■ ■  
Via delle Industrie 1 Abbissola Marina (SV) ITALY esi.it  
Importé et distribué par ESNAPHARM 7, Rue Abdelmajid  
Benjelloun - Maarif extension - Casablanca